

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

28 AVRIL 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 28 avril 2014 à 19 h 30 à la salle du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents (tes) les conseillers (ères), mesdames Lucille Marin, Pâquerette Coulombe et Nathalie Ayotte et messieurs Dominique Ouellet, Jean-Guy Ouellet et Jean-Yves St-Louis tous formant quorum sous la présidence de monsieur André Morin, maire.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Zéro (0) personne assiste aux délibérations du Conseil.

2014-04-80 ÉTATS FINANCIERS 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

Considérant que les états financiers 2013 ont été présentés et expliqués aux membres du Conseil par madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice financier 2013, préparés par l'auditeur indépendant, monsieur René Gauthier, comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE

2014-04-81 MOTION DE FÉLICITATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL, LA DIRECTION ET LES EMPLOYÉS POUR LA BONNE GESTION DES BUDGETS DE 2013

Considérant le très bon résultat de gestion de l'exercice financier 2013 tel que vérifié par la firme de comptables Raymond, Chabot, Grant & Thorthon;

Considérant l'excellent travail effectué par le Conseil et la directrice générale madame Linda Imbeault;

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES ST-LOUIS

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches remercie tous ceux et celles qui ont contribué à ce résultat en particulier le travail de supervision effectué de la directrice générale.

ADOPTÉE

Dossier de Émilien Simard : La directrice générale est priée de faire parvenir une lettre recommandée à monsieur Simard lui donnant dix (10) jours pour se conformer à la réglementation de la municipalité concernant l'amoncellement de sel et sable sur son terrain et d'entreposage d'équipements de sa compagnie d'excavation sinon des procédures seront prises pour l'obliger à régulariser la situation.

Achat de sacs d'asphalte froid : La directrice générale est priée de commander une palette de sacs d'asphalte froid pour réparer les trous sur la chaussée.

Collectes de gros rebuts 2015 : La directrice générale est priée d'informer Groupe Bouffard que les collectes pour les gros rebuts de 2015 se fassent à la fin mai et début octobre et si possible réserver les dates.

Escalier municipal : La directrice générale est priée de communiquer avec le service de génie civil de la MRC pour faire faire une inspection visuelle de l'escalier municipal et des recommandations de réparations s'il y a lieu.

2014-04-82 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Suite à la période régulière de questions du public;

IL EST PROPOSÉ PAR : PÂQUERETTE COULOMBE

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 20h40.

ADOPTÉE

Secrétaire-trésorière,

Le maire,

Linda Imbeault

André Morin

Je soussigné André Morin, maire, approuve toutes les résolutions contenues au procès-verbal du 28 avril 2014.

André Morin, maire